

**CONTRE LE VIH/SIDA ET LES IST**  
Unité - Progrès - Justice

---



**INITIATIVE DE L'ALLIANCE DES MAIRES ET RESPONSABLES  
MUNICIPAUX POUR DES ACTIONS COMMUNAUTAIRES DE LUTTE  
CONTRE LE VIH/SIDA AU NIVEAU LOCAL (AMICAALL)**



# PROFIL MUNICIPAL

Arrondissement de Sig-Noghin

Commune de Ouagadougou

BURKINA FASO

*Mars 2007*

# SOMMAIRE

---

SOMMAIRE.....	2
PREFACE .....	3
REMERCIEMENTS.....	4
LISTE DES ABREVIATIONS .....	5
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE L'ARRONDISSEMENT .....	6
<b>I. BREF RAPPEL HISTORIQUE .....</b>	<b>6</b>
<b>II. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE DE L'ARRONDISSEMENT DE SIG-NOGHIN .....</b>	<b>6</b>
<b>III. SITUATION SOCIODEMOGRAPHIQUE ET INFRASTRUCTURES .....</b>	<b>7</b>
3.1. Démographie.....	7
3.2. Economie .....	8
3.3. Santé.....	8
3.4. Education .....	9
3.5. Tourisme et hôtellerie.....	10
3.6. Infrastructures administratives.....	10
3.7. Autres Infrastructures sociales .....	12
3.8. Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) .....	12
3.9. Les confessions religieuses .....	13
<b>IV. IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DE L'ARRONDISSEMENT DE SIG-NOGHIN.....</b>	<b>13</b>
4.1. Attributions de l'Arrondissement de Sig-Noghin .....	13
4.2. Bureau du Conseil Municipal.....	14
4.3. Liste nominative des conseillers municipaux.....	14
4.4. Budget annuel de l'Arrondissement.....	15
4.5. Sources de revenus et services de l'Arrondissement .....	15
DEUXIEME PARTIE : LA REPOSE AU VIH/SIDA DANS LA MUNICIPALITE, ETAT DES LIEUX ET BESOINS A SATISFAIRE .....	16
<b>I. LA POLITIQUE D'ARRONDISSEMENT DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA .....</b>	<b>16</b>
<b>II. LA REPOSE DE L'ARRONDISSEMENT AU VIH/SIDA .....</b>	<b>17</b>
2.1. Structures existantes.....	17
2.2. Dépistage.....	17
2.3. Sensibilisation .....	17
2.4. Prise en charge clinique et psychologique des personnes infectées.....	18
2.5. Programme PTME .....	18
2.6. Formation.....	18
2.7. Les prestataires de services.....	18
<b>III. ACQUIS, DIFFICULTES ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>19</b>
3.1. Acquis .....	19
3.2. Difficultés .....	19
3.3. Recommandations .....	20
BIBLIOGRAPHIE.....	21

---

## PREFACE

---

La pandémie du VIH/SIDA n'est pas seulement un problème de santé mais aussi un problème de développement. L'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement nécessite l'engagement, la responsabilité et l'action des autorités et des acteurs et l'accompagnement des partenaires techniques et financiers.

Nous, autorités communales, ne sommes pas en reste. Notre engagement à lutter contre le VIH/SIDA est surtout marqué par la mise en place d'un Comité Communal, de Comités Sectoriels, ainsi que de Comités Villageois de Lutte contre le Sida afin de sauvegarder les acquis des actions déjà réalisées et redynamiser davantage les recherches de solutions en vue de la réduction de la transmission du Virus. A cet effet, je saisi l'occasion pour remercier l'Alliance Siège, le Programme de Partenariat ONUAMICAALL, le SP/CNLS-IST, le PAMAC, à l'équipe technique de l'AMRBF/VS et toutes les personnes ressources pour la réalisation de cette publication.

**Monsieur Pascal T. OUEDRAOGO,**

Maire de l'Arrondissement de Sig-Noghin

## REMERCIEMENTS

---

Le présent document est le fruit des efforts conjugués de plusieurs acteurs et partenaires impliqués dans la lutte contre le Sida à des niveaux locaux, nationaux et internationaux tels que l'Alliance siège et le Programme de Partenariat ONU-AMICAALL, le Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA et les Infections Sexuellement Transmissibles (SP/CNLS-IST), le Programme d'Appui au Monde Associatif et Communautaire (PAMAC). L'équipe technique d'appui/accompagnement de l'Alliance des Maires et Responsables Municipaux du Burkina Faso sur le VIH/SIDA (AMRBF/VS) qui a reçu le mandat d'exécution pour cette étude et l'ensemble des acteurs locaux engagés dans la conception du présent document, adressent leurs remerciements aux personnes ci-après :

- Monsieur Pascal T. OUEDRAOGO, Maire de l'Arrondissement de Sig-Noghin, pour sa disponibilité à fournir des informations sur sa municipalité ;
- Monsieur le Médecin Chef du Centre Médical Paul VI ;
- Toutes les personnes ressources (chefs traditionnels, religieux, notables et autres) de l'Arrondissement ;
- Toutes les structures communautaires de lutte contre le Sida de l'Arrondissement.

L'Arrondissement de Sig-Noghin adresse ses remerciements à l'Alliance siège, au Programme de Partenariat ONU-AMICAALL, au SP/CNLS-IST et au PAMAC pour leur soutien à la préparation de cette publication qui a été réalisée par l'équipe technique de l'AMRBF/VS en collaboration avec les personnes ressources de l'Arrondissement de Sig-Noghin.

## LISTE DES ABREVIATIONS

---

<b>AMICAALL :</b>	Initiative de l'Alliance des Maires et Responsables Municipaux pour des Actions Communautaires de lutte contre le VIH/SIDA au niveau Local
<b>CDVA :</b>	Conseil Dépistage Volontaire Anonyme
<b>CMA :</b>	Centre Médical avec Antenne Chirurgicale
<b>IEC/CCC:</b>	Information Education Communication/Communication pour le Changement de Comportement
<b>INSD:</b>	Institut Nationale des Statistiques et de la Démographie
<b>IST:</b>	Infections Sexuellement Transmissibles
<b>LNSP:</b>	Laboratoire National de Santé Publique
<b>MEG :</b>	Médicaments Essentiels et Génériques
<b>MESSRS :</b>	Ministère de l'Enseignement Secondaire Supérieur et de la Recherche Scientifique
<b>ONG:</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ONU-AMICAALL :</b>	Programme de partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et l'Initiative de l'Alliance des Maires et Responsables Municipaux pour des Actions Communautaires de Lutte contre le VIH/SIDA au niveau local
<b>PAMAC:</b>	Programme d'Appui au Monde Associatif et Communautaire
<b>PTME :</b>	Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant
<b>PVVIH :</b>	Personne Vivant avec le VIH
<b>SP/CNLS –IST :</b>	Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA et les IST
<b>VIH/SIDA:</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine /Syndrome de l'Immunodéficience Acquise

# **PREMIERE PARTIE : Présentation générale de l'Arrondissement**

---

## **I. Bref rappel historique**

L'Arrondissement de Sig-Noghin est constitué des ex-quartiers Tampouy, Kilwin, Itouni, Zipêlin, Borgho, Toécin et Kouliganôné avec les villages suivants : Bassinko, Bissighin, Darsalam, Kamboincé, Silmiougou et Yagma.

Sig-Nonghin doit son nom à la cité des déguerpis de Bilbambili qui ont été installés à l'Ouest de l'Arrondissement, dans le quartier Toécin, sous la révolution lors de la destruction du quartier de Bilbambili pour la construction de la cité An III. Histoire de leur faire oublier la douleur et la perte de leur ancien quartier, la nouvelle cité qui leur a été offerte fut appelée « Sig-Nonghin », ce qui signifie « le bon accueil ».

## **II. Situation géographique et administrative de l'Arrondissement de Sig-Noghin**

L'Arrondissement de Sig-Noghin est l'un des cinq (05) Arrondissements de la Commune de Ouagadougou depuis 1994. Son premier Conseil d'Arrondissement a été installé en 1995 avec à sa tête comme Maire Monsieur Babou Jean Pierre IDO de 1995 à 2000.

L'Arrondissement de Sig-Noghin est limité :

- au Nord par le Département de Pabré, Province du Kadiogo,
- au Sud par les Arrondissements de Baskuy et de Boulmiougou,
- à l'Ouest par le Département de Tanghin-Dassouri, Province du Kadiogo,
- à l'Est par l'Arrondissement de Nongr-Mâasom.

L'Arrondissement compte trois (03) secteurs et six (06) villages que sont les secteurs 20, 21, 22, et les villages Bassinko, Bissighin, Darsalam, Kamboincé, Silmiougou et Yagma. Sa superficie est de 134,70 km<sup>2</sup>.

### **III. Situation sociodémographique et infrastructures**

#### **3.1. Démographie**

La population de l'Arrondissement de Sig-Noghin était de 109 827 habitants au recensement général de la population de 2004, dont 55 817 hommes et 54 080 femmes, et est répartie de la manière suivante :

- secteur 20 : 20 502 dont 10 495 hommes et 10 007 femmes,
- secteur 21 : 37 603 dont 18 940 hommes et 18 663 femmes,
- secteur 22 : 35 960 dont 18 214 hommes et 17 746 femmes,
- Bassinko : 4 707 dont 2 358 hommes et 2 349 femmes,
- Bissighin : 2 253 dont 1 193 hommes et 1 060 femmes,
- Darsalam : 564 dont 254 hommes et 310 femmes,
- Kamboincé : 5 527 dont 3 009 hommes et 2 518 femmes,
- Silmiougou : 917 dont 455 hommes et 462 femmes,
- Yagma : 1 864 dont 899 hommes et 965 femmes.

Presque toutes les ethnies du pays y sont représentées. L'ethnie majoritaire est le Mossi, puis viennent les autres telles que les Dioulas, les Peulhs, les Samos, les Bissas, les Gourmatchés, les Dagaras, etc (source Mairie).

Arrondissement périphérique, sa population est en majorité rurale. Seul 1/5 de sa population est urbaine.

L'Arrondissement abrite aussi quelques cités qui sont :

- la cité communale au secteur 22,
- la cité AN IV B au secteur 21,
- la cité AZIMMO au secteur 22,
- la cité SOCOGIB au secteur 22,
- la cité relais de Bassinko en aménagement.

L'émigration est importante parmi la population. Les jeunes émigrent vers les pays côtiers et vers les autres provinces pendant la saison sèche.

### **3.2. Economie**

L'agriculture constitue la principale activité de la population de l'Arrondissement de Sig-Noghin. L'élevage occupe également une place de choix dans la vie de la population en raison de la situation géographique de l'Arrondissement.

L'industrie est embryonnaire. On note la présence de deux industries dont la principale est ERIMETAL (fabrication de matériaux de construction, tôles, fers etc.)

Le secteur de l'artisanat se développe à l'image de celui du commerce.

Il n'existe pas pour le moment dans l'Arrondissement de gare moderne. La seule existante et non aménagée est la gare routière de Tampouy au secteur 22. A l'instar des gares routières, les marchés aménagés dans l'Arrondissement sont insuffisants sauf le « Marché de fer ». Cependant on rencontre quelques marchés appelés couramment Yaar.

Presque toutes les sociétés d'essence sont représentées dans l'Arrondissement. On peut citer entre autres : PETROFA, TOTAL BURKINA, BURKINA et SHEL, SOGEL-B.

### **3.3. Santé**

#### *Infrastructures sanitaires*

L'environnement sanitaire a une incidence directe et déterminante sur les phénomènes démographiques comme la natalité, la fécondité et la mortalité. Les premières causes de mortalité dans l'Arrondissement sont liées au paludisme, à la malnutrition, à la diarrhée et surtout au VIH/SIDA.

L'Arrondissement compte six (06) Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS).

Ce sont :

- le CSPS du secteur 20,
- le CSPS plus maternité du secteur 21,
- le CSPS plus maternité de Kamboincé,
- le CSPS plus maternité de Bissighin.

Le tout est coiffé par un Centre Médical avec Antenne Chirurgicale (le Centre Médical Paul VI qui abrite un CSPS urbain). On rencontre également des cabinets privés de soins médicaux dans les trois secteurs de l'Arrondissement.

### *Infrastructures pharmaceutiques*

- la pharmacie PELEGA au secteur 21,
- la pharmacie Ar-Rahma au secteur 21,
- la pharmacie Sig-Noghin au secteur 22,
- la pharmacie Kilwin au secteur 20,
- la pharmacie Tanko au secteur 22

.Le Centre Médical et les autres CSPS, possèdent chacun un dépôt pharmaceutique. Celui du Centre Médical étant le dépôt d'approvisionnement pour les cinq (05) autres.

### **3.4. Education**

On dénombre des établissements préscolaires, primaires et secondaires.

***Enseignement préscolaire*** : Ils sont au nombre d'une dizaine dans les trois (03) secteurs et dans le village de Silmiougou.

#### ***Enseignement primaire***

L'Arrondissement de Sig-Noghin compte 60 écoles primaires (26 publiques et 34 privées) dont 44 dans les trois (03) secteurs de l'Arrondissement et 16 dans cinq (05) villages des six (06) villages rattachés. (Source Mairie de l'Arrondissement de Sig-Noghin)

#### ***Enseignement secondaire***

Le Lycée Municipal de Sig-Noghin (public) et onze (11) Lycée/Collèges privés. Ce sont :

- le Lycée Privé Nakebzanga au secteur 21,
- le Lycée de l'Alliance Chrétienne à Kamboincé,
- le Lycée Privé El Béthel à Yagma,
- le Lycée Privé Sig-Noghin au secteur 21,
- le Lycée Privé Eureka au secteur 22,
- le Collège Wend-Denda au secteur 21,
- le Collège Privé la Verdure au secteur 22,
- le Collège Privé la Verdure à Bassinko,
- le Collège Privé les Elites au secteur 22.

#### ***Enseignement technique et professionnel (privé)***

- le Centre de Formation Commercial Privé du Kadiogo,
- le Collège Technique Rehobot,
- le Collège Technique Industriel et Commercial du Faso,

- le Collège Technique Commercial.

### ***Etablissements de formation spécifique***

Ces établissements sont au nombre de huit (08), dont quatre (04) sont implantés dans le village de Kamboincé.

Ce sont :

- l'Ecole des Cadres des Forces Armées (ECFA) ;
- le Prytanée Militaire du Kadiogo (PMK) ;
- l'Ecole des Techniciens Supérieurs de l'Hydraulique et de l'Equipement Rural (EIER-ETSHER) ;
- le Centre de Formation des Formateurs des Jeunes Agriculteurs (CFFJA) ;
- le Centre Artisanal Féminin de Formation d'Initiation et de Perfectionnement au secteur 22 ;
- le Centre de Formation Professionnelle de la CNSS au secteur 21 ;
- le Centre d'Education et de Formation Féminine au secteur 22 ;
- le Centre Municipal Multimédia au secteur 22.

### ***Centre d'Alphabétisation***

Il existe des centres d'alphabétisation dans les villages de Bassinko et de Kamboincé. A ceux-ci, vient s'ajouter l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement de Ouagadougou dont la pose de la première pierre a été effectuée par le Président du Faso, le 16 Juin 2006 à Kamboincé.

## **3.5. Tourisme et hôtellerie**

L'Arrondissement est pauvre en hôtellerie, l'unique hôtel est l'hôtel Signin-Voussé. On rencontre aussi quelques auberges privées dans les secteurs. Les sites touristiques sont presque inexistantes dans l'Arrondissement.

## **3.6. Infrastructures administratives**

L'Arrondissement de Sig-Noghin comprend les services déconcentrés de l'Etat qui sont :

- l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, représenté par l'Inspection Ouaga VI et l'Inspection Sig-Noghin ;
- la Brigade Ville de Gendarmerie ;
- le Commissariat de Police ;
- l'Action Sociale et de la Famille ;

- la Santé ;
- l'Office National des Postes ;
- la Brigade des Sapeurs Pompiers ;
- la SONABEL ;
- l'INERA de Kamboincé.

Il existe des partis politiques tels que :

- le Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP),
- ADF/RDA,
- le PDP/PS,
- le FFS,
- le FNS,
- le PNP,
- l'UPD,
- le COPAC,
- l'ODT,
- le PLB,
- le RPP/GWASIGI,
- le CNDP,
- le RDM,
- le RDF,
- le PDS,
- l'UNDD,
- le MPS/Parti Fédéral,
- l'ADDP,
- l'APL,
- le RFI/PJB,
- le CPS,
- le F/IDS,
- le PAREN,
- le CDL,
- l'UFDP,
- le PEDB,
- le MPJD,
- le MDP,
- l'AFP,

- le RDR,
- l'ODDN,
- l'UNIRIMS.

Mais les partis les plus dominants de par leur importance sont : le CDP L'ADF/RDA et l'UNIR/MS

### **3.7. Autres Infrastructures sociales**

#### L'eau

Principalement trois (03) modes d'approvisionnement assurent la couverture en eau de la population de Sig-Noghin. Les bornes fontaines, les forages et à la faveur du Projet Ziga, AEP de Ziga (Adduction en Eau Potable), l'Arrondissement bénéficie d'un château d'eau au secteur 22.

#### L'électricité

L'Arrondissement de Sig-Noghin, à l'instar des autres Arrondissements de la Commune de Ouagadougou, est alimenté essentiellement en électricité par la SONABEL.

#### Les routes

La seule et unique route reliant l'Arrondissement au Centre ville, est l'Avenue YADEGA. Hormis celle-ci et celle reliant le secteur 23 (Tanghin), il n'existe pas de voies bitumées dans l'Arrondissement de Sig-Noghin. L'essentiel des routes est impraticable, surtout en saison de pluie.

### **3.8. Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)**

A l'instar des autres Arrondissements de la Commune de Ouagadougou, l'Arrondissement de Sig-Noghin dispose d'infrastructures de NTIC.

Le réseau Internet, de par son importance, reste et demeure pour la plupart de la population un moyen d'accès facile aux informations de par le monde et surtout à la communication. En effet, on note une multitude de cybers implantés dans l'Arrondissement.

### **3 9. Les confessions religieuses**

- les Catholiques,
- les Protestants,
- les Musulmans,
- les Animistes.

## **IV. Identification et description de l'Arrondissement de Sig-Noghin**

Nom de l'Arrondissement : Sig-Noghin

Nom du Maire : Pascal T. OUEDRAOGO

Adresse : 01 BP 85 Ouagadougou 01

Tel : 50 35 00 02

### **4.1. Attributions de l'Arrondissement de Sig-Noghin**

L'Arrondissement de Sig-Noghin a pour missions prioritaires le développement local et l'amélioration du cadre de vie de la population. A cet effet, l'Arrondissement est chargé :

- Du développement économique, à savoir la promotion de l'action économique,
- De la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles ;
- De la planification de l'aménagement du terroir, de l'urbanisme et de l'habitat ;
- Du développement sanitaire et social, à savoir la santé de la population et de l'action sociale ;
- Du développement urbain, à savoir l'amélioration du cadre de vie des populations ;
- Du développement éducatif, sportif et culturel : l'éducation (bibliothèque communale située au secteur 22 en face du Lycée Municipal joue un rôle important dans l'éducation de l'Arrondissement), la formation professionnelle (existence de centres de formation générale et spécifique), de l'épanouissement de la jeunesse (maison des jeunes au secteur 20, le centre populaire et de loisirs du secteur 21, des terrains de sports ainsi que de jardins).

## 4.2. Bureau du Conseil Municipal

Nom et Prénom	Fonction	Contact
Pascal T. OUEDRAOGO	Maire	70 25 16 91/76 67 01 13
Reine SARANDE	1 <sup>ère</sup> Adjointe au Maire	76 43 48 44
Patrice TAPSOBA	2 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire	50 48 63 55
Jean Baptiste SOURWEIMA	Président de la Commission affaires générales, sociales et culturelles	78 87 75 48
SAWADOGO/OUEDRAOGO Léontine	Président de la Commission affaires économiques et financières	70 73 58 80
Valentin KABORE	Présidente de la Commission environnement et développement local	76 42 80 46

## 4.3 Liste nominative des conseillers municipaux

N° d'ordre	Nom et prénoms	Secteur/village
1.	OUEDRAOGO T Pascal	Secteur 20
2.	SAKANDE Reine	Secteur 21
3.	TAPSOBA Patrice	Secteur 22
4.	SAWADOGO/OUEDRAOGO Léonie	Secteur 20
5.	SOURWEIMA Jean Baptiste	Kamboincé
6.	KABORE Valentin	Secteur 21
7.	KABORE Pascal	Secteur 20
8.	KOAMA Simon	Secteur 20
9.	OUEDRAOGO François	Secteur 21
10.	KABORE Jean Paul	Kamboincé
11.	KABORE Saïdou	Silmiouga
12.	KOUANDA Saïdou	Darsalam
13.	ZONGO Michel	Yagma
14.	OUEDRAOGO Issaka	Yagma

15.	OUEDRAOGO Florence	Bissighin
16.	WANGRAWA Boukaré	Bissighin
17.	SANFO Salamata	Bassinko
18.	ZONGO Pierre	Bassinko
19.	KABORE Salam	Silmiouga
20.	KOUANDA Yakouba	Secteur 20
21.	OUEDRAOGO Constant	Secteur 22
22.	MOYENGA Jean Baptiste	Kamboincé
23.	OUEDRAOGO R. Soumïla	Secteur 21
24.	SANKARA H Robert	Secteur 22
25.	OUEDRAOGO Marcelin	Secteur 22

#### **4.4. Budget annuel de l'Arrondissement**

Budget 2005 : CFA

Budget 2006 : F CFA

#### **4.5. Sources de revenus et services de l'Arrondissement**

##### a. Recettes de l'Arrondissement

Les principales recettes communales comprennent :

- Les recettes fiscales
- Les revenus du domaine et de l'exploitation des services
- Les subventions de l'Etat, les dons et legs
- Les emprunts

##### b. Services de l'Arrondissement

Il s'agit de :

- Le Cabinet du Maire
- Le Secrétariat particulier du Maire,
- Le Secrétariat (le courrier, le standard),
- Le Service domaniale,
- La Comptabilité,
- L'état civil

## **DEUXIEME PARTIE : La réponse au VIH/SIDA dans la municipalité, état des lieux et besoins à satisfaire**

---

### **I. La politique d'Arrondissement de lutte contre le VIH/SIDA**

Par Arrêté N°2002-005/PRES/CNLS-IST/SP, portant création et composition d'un Comité Communal de Lutte contre le Sida (CCLS) ; il existe à cet effet un Comité d'Arrondissement de Lutte contre le Sida (CALs) présidé par Monsieur le Maire dont les actions s'inscrivent en droite ligne dans la politique nationale du Cadre Stratégique de Lutte contre le Sida 2006-2010. Le CALs travaille en symbiose avec ses sections au niveau sectoriel et villageois. Il s'agit du Comité Sectoriel de Lutte contre le Sida (CSLS) et du Comité Villageois de Lutte contre le Sida (CVLS). Le CALs travaille également en collaboration avec les Associations/ONG de lutte contre le Sida et le District Sanitaire Paul VI.

En somme, le CALs de Sig-Noghin est un organe de Coordination des actions des Associations existantes en matière des activités entrant dans le domaine du VIH/SIDA.

#### **La composition du comité d'Arrondissement de lutte contre le SIDA**

Président : Le Maire de l'Arrondissement de Sig-Noghin

Vice-président : OUEDRAOGO Albert,

Trésorier :

Rapporteur : NIDOGRO Kibsa Charles,

SOURWEINMA Raphaël,

KABORE Ousmane,

NANA Madi,

KABORE Moussa,

COMPAORE/OUEDRAOGO Florence,

KOUANDA Saïdou.

## II. La réponse de l'Arrondissement au VIH/SIDA

### 2.1. Structures existantes

La lutte contre le VIH/SIDA dans l'Arrondissement de Sig-Noghin est du ressort des Associations/ONG, les CSPS et le Centre Médical Paul VI. Le CALS, comme souligné plus haut, joue un rôle de coordination et de suivi. Les différentes actions menées relèvent essentiellement de la Prévention/Sensibilisation, de la promotion du test de dépistage, des références à des structures de prise en charge, de la PTME et de la prise en charge globale des personnes infectées par le VIH/SIDA.

### 2.2. Dépistage

Le conseil et le test de dépistage reconnus comme étant le point de départ pour une meilleure prise en charge des personnes infectées sont essentiellement assurés par le Centre Médical Paul VI, l'Association SOS-SIDA/Jeunesse Mobilisée et la Fondation Agnès Marie (FAM) de façon continue.

#### Services offerts selon les prestataires

Prestataires Services offerts	CDVA-CMA	SOS-SIDA	Fondation Agnès Marie
Conseil dépistage en poste fixe	X	X	X

### 2.3. Sensibilisation

La Prévention / Sensibilisation demeure l'activité principale des différentes structures de la communale de lutte contre le SIDA. Ce volet englobe entre autres :

- les causeries éducatives,
- les projections de films éducatifs,
- les théâtres forum,
- les conférences,
- la mobilisation sociale.

De manière générale, les activités d'IEC/CCC sont réalisées par les Associations, le service déconcentré de l'Action Sociale et de la Famille, les CSPS et le CMA Paul VI.

#### **2.4. Prise en charge clinique et psychologique des personnes infectées**

Les activités de prise en charge sont essentiellement menées par le CMA Paul VI, l'Action Sociale, l'Association SOS-SIDA et la Fondation Agnès Marie.

#### **2.5. Programme PTME**

Les services de Prévention de la Transmission Mère à l'Enfant sont offerts par le CMA Paul VI, les CSPS, l'Association SOS-SIDA et la Fondation Agnès Marie.

#### **2.6. Formation**

Il n'existe pas de structure permanente spécialisée de formation en matière de VIH/SIDA au sein de l'Arrondissement. Toutefois, les activités ponctuelles de formation sont dispensées par l'Association SOS-SIDA et la Fondation Agnès Marie.

#### **2.7. Les prestataires de services**

##### *Le Comité d'Arrondissement de Lutte contre le Sida (CCLS)*

Le CALS créé en 2002 n'a pas véritablement fonctionné pour cause de faibles compétences en ressources humaines et absence de financement. Toutefois, les actions du CALS se sont focalisées sur la coordination et le suivi des activités des Associations de l'Arrondissement.

##### *Les formations sanitaires*

A l'instar d'autres CMA de la Commune de Ouagadougou, le CMA Paul VI joue également un rôle important en matière de lutte contre le Sida au niveau local. Les actions sont menées en collaboration avec les associations de l'Arrondissement.

##### *Les Associations*

Au nombre d'une vingtaine, les Associations actives sont, entre autres, l'Association SOS SIDA, la Fondation Agnès Marie, l'Association de Communication de Conseils d'Education et de services de santé, l'Association Kologh-Nooma, l'Association Solidarité des Femmes Koolg-Yooba et le Club des Jeunes Secouriste.

### *Les Etablissements scolaires*

Au sein des Etablissements, il existe une réelle dynamique des activités de sensibilisation à travers des clubs, ainsi que de promotion du dépistage pendant les campagnes de dépistage en collaboration avec les associations. Ces activités de sensibilisation / prévention réalisées au sein des Etablissements scolaires sont à l'image des CMLS, MESSRS et du MEBA.

### *Les institutions religieuses et coutumières*

Les confessions religieuses et les chefs coutumiers sont officiellement impliqués dans la lutte contre le VIH/SIDA au niveau de l'Arrondissement.

## **III. Acquis, difficultés et recommandations**

D'après les résultats des enquêtes sur les Connaissances Générales, les Attributions, les Pratiques, Perception et l'Information – Education - Communication de la population (leaders locaux et jeunes) de l'Arrondissement de Sig-Noghin sur le VIH/SIDA, l'état des lieux de la réponse communale au VIH/SIDA se présente comme suit :

### **3.1. Acquis**

Au titre des acquis on peut citer entre autres :

- L'existence d'un cadre de concertation entre les associations et les autorités communales ;
- L'organisation continue du dépistage au CMA Paul VI et dans les Associations : SOS-SIDA et Fondation Agnès Marie (20 000 sont informées de leur statut sérologique) ;
- L'accès au traitement ARV de 320 PVVIH ;
- L'existence des services du Programme PTME au CMA Paul VI et dans les CSPS ;
- La prise en charge psychosociale et médicale de 745 PVVIH.

### **3.2. Difficultés**

- faible compétence des membres du CALS en IEC/CCC et en prise en charge des PVVIH,
- lenteur des financements,
- absence de moyens financiers, matériels et logistiques.

### **3.3. Recommandations**

Les recommandations qui peuvent être formulées sont les suivantes :

- Former les membres du CALS en matière de VIH/SIDA,
- Créer un cadre de concertation tripartite entre le CALS, le CMA et les Associations pour mieux mener la lutte.

## BIBLIOGRAPHIE

---

- AMICAALL Cameroun, « Profil municipal de Nanga », Janvier 2005 ;
- L'Arrondissement de Sig-Noghin, « Monographie de l'Arrondissement de Sig-Noghin », Juillet 2006
- Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA et les IST, « Cadre Stratégique de Lutte contre le VIH/SIDA et les IST 2006-2010 », Juillet 2005
- Ministère de l'Administration Territoriales et de la Décentralisation, « Textes portant orientation de la décentralisation au Burkina Faso », Août 1998
- Ministère de l'Economie et du Développement, « Recensement général de la population et de l'habitat », INSD, 1996